

AVIS DE CONVOCATION

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO

MEMBRES DU CONSEIL

Denis M. Chartrand
Président
Orléans, Beacon Hill,
Cyrville

Roda Muse
Vice-présidente
Cumberland

Lise Benoit-Léger
Stormont, Dundas,
Glengarry

Louis Carrière
Élève conseiller

Lucille Collard
Rideau-Vanier,
Rideau-Rockcliffe

Gilles Fournier
Prescott

Marielle Godbout
Somerset, Rivière,
Capitale, Alta Vista

Rachel Laforest
Hastings, Prince Edward,
Lennox et Addington,
Frontenac, Leeds et Grenville

Jacinthe Marcil
Kanata-Nord, West Carleton-
March, Baie, Collège,
Knoxdale-Merrivale,
Kitchissippi

Samia Ouled Ali
Barrhaven, Stittsville-Kanata-
Ouest, Osgoode, Rideau-
Goulburn, Gloucester-Nepean-
Sud, Kanata-Sud

Marc Roy
Innes, Gloucester-Southgate

Colette Stitt
Lanark, Renfrew,
Canton South-Algonquin

Pierre Tessier
Russell

Yasmine Zemni
Élève conseillère

RÉUNION ORDINAIRE

Date	le mardi 29 octobre 2019	
Lieu	Siège social du CEPEO, 2445, boulevard St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3	
16 h 30	Repas (pour membres du Conseil et de la gestion)	Salon du personnel (B1)
17 h 30	Comité plénier à huis clos restreint	Salle à huis clos
18 h	Comité plénier à huis clos	Salle à huis clos
19 h	Réunion en public	Salle du Conseil

SONT CONVOQUÉS

Présidence et vice-présidence

Membres du Conseil

Direction de l'éducation et secrétaire-trésorière	É. Dumont
Surintendances	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, A. Mahoney, S.C.R. Tremblay et S. Vachon
Secrétaire de séance	S. Houde

SONT INVITÉS

Directions de services administratifs	S. Brabant, M. Chrétien, F. Laperle, É. Lessard, M. Routhier Boudreau, D. Ryan
Personnel administratif	T. Gray

TÉLÉCONFÉRENCE

OTTAWA	613-691-2576	Numéro de conférence (à composer lentement) Public : 9059838# Huis clos : voir courriel Pour le besoin d'aide d'un opérateur pendant la conférence, appuyer sur les touches *0, ou veuillez composer le 1-866-544-2044
NORTH BAY	705-482-0954	
SUDBURY	705-585-2200	
TORONTO	647-943-2993	
WINDSOR	226-783-0463	

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RÉUNION VIA TÉLÉ-CONFÉRENCE OU VIA VIDÉO-CONFÉRENCE VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC SOLANGE HOUDE À SOLANGE.HOUE@CEPEO.ON.CA OU TARA GRAY À TARA.GRAY@CEPEO.ON.CA DÈS QUE POSSIBLE

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire afin de profiter pleinement de la réunion, veuillez nous en informer en communiquant avec nous.

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière,




Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



**ORDRE DU JOUR
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 29 OCTOBRE 2019**

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

- 1.1 Déclaration de conflits d'intérêts
- 1.2 Absences autorisées

2. Séance en Comité plénier à huis clos

**REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE À 19 H
Reconnaissance du territoire autochtone**

3. Questions de l'assistance

4. Audition et réception des délégations

5. Audition et réception des présentations

- 5.1 Mesures de gestion de crises 1-8

6. Adoption de l'ordre du jour

7. Adoption des procès-verbaux

- 7.1 Réunion ordinaire du Conseil, le 24 septembre 2019 9-19

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux 20

9. Étude des questions pour décisions et rapport des comités

- 9.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 29 octobre 2019 Séance tenante
- 9.2 Rapports et recommandations du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 octobre 2019 21-22
- 9.3 Rapports et recommandations du Comité de participation des parents du 16 octobre 2019 23

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

12. Rapports d'information

12.1	Résultats 2018-2019 aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)	24-29
12.2	Mise à jour du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) pour l'année 2019-2020	30-32
12.3	Révision des critères pour le service communautaire	33-35
12.4	De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière	
12.5	De la présidence	
12.6	De la vice-présidence	
12.7	Des élèves conseillers scolaires et du RECFO	
12.8	Des membres	
12.9	ACEPO FNCSF	

13. Retour en Comité plénier et rapport public (s'il y a lieu)

14. Levée de la réunion



GESTION DE CRISES

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Présentation au Conseil
29 octobre 2019

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



01 | ÉTAT DES LIEUX

En septembre 2018, les mesures suivantes sont en place au CEPEO :

- Guide des mesures d'urgence pour les écoles et installations du CEPEO
 - protocole opérationnel à suivre par les directions d'écoles lors d'urgences (p.ex.: alerte à la bombe, incendie, lockdown)
- Équipe d'intervention du Service éducatif - volet bien-être et sécurité est disponible pour appuyer les élèves ayant des besoins suite à différents types d'incidents et un service d'aide aux employés est à la disposition de l'ensemble du personnel
- Recensement des protocoles d'urgence des divers services est en cours, afin d'uniformiser ceux-ci et de les rendre disponibles à chacun

1

État des lieux

2

Tornades et suivis

3

Groupe de travail

4

Outils

5

Amélioration
continue

02 | TORNADES ET RÉACTION - SEPTEMBRE 2018

DÉCISIONS À PRENDRE...

- Devons-nous fermer les écoles?
- Devons-nous fermer le siège social?
- Quelles sont les intentions de la ville?
- Que feront les conseils scolaires limitrophes?
 - Devons-nous coordonner nos décisions?
- Quand et comment devrions-nous diffuser l'information?
 - Parents
 - Employés
- Quelles seront les perceptions de la communauté scolaire et du personnel si nous fermons les écoles / le siège social? Si nous maintenons les services?

SUIVIS À ENTREPRENDRE

Mettre en place une structure et des outils permettant la gestion efficace d'incidents critiques : partage d'information, prise de décisions, communications



03 | GROUPE DE TRAVAIL

Un **groupe de travail** est formé des membres suivants :

- la surintendance des affaires
- une surintendance de l'éducation
- la direction du Service des immobilisations
- la direction du Service des communications
- la direction du Service informatique
- la direction des Services corporatifs et des ressources informationnelles
- l'adjointe exécutive et gestionnaire des services administratifs au bureau de la direction et des surintendances



03 | GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail, se penche, en un premier temps, sur l'élaboration d'un plan de travail, qui comprend les grandes étapes suivantes :

- **Définir une crise**, dans la perspective du CEPEO | types de crises, niveau de criticité, priorités
- Établir la constitution d'une **cellule de crise** | définir les rôles et responsabilités de chacun
- Documenter le **processus de gestion** d'une crise | du signalement d'incident jusqu'au post-mortem
- Mettre en place des **outils** de communication et de gestion de l'information
- **Sensibiliser et informer** les parties prenantes
- **Évaluer** et éprouver les outils et processus | simulations et évaluation externe



04 | OUTILS

Outils mis en place :

- Un **protocole** de signalement, d'évaluation et de gestion d'incident / de crise
- Une **cellule de crise** documentée avec des rôles et responsabilités clairement définis
- Un **gabarit de partage** d'information et de décisions lors d'incidents critiques
- Des **outils de notification** (téléphone, texto et courriel)
- Un **site Intranet** regroupant l'ensemble de ces renseignements et outils et autres ressources d'appui (p.ex. les protocoles particuliers à chaque service, le guide des mesures d'urgence dans les écoles)

1

État des lieux

2

Tornades et suivis

3

Groupe de travail

4

Outils

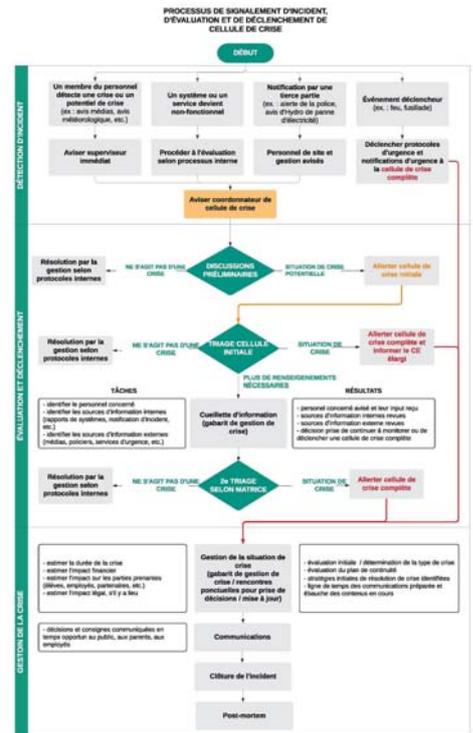
5

Amélioration continue

05 | OUTILS - PROTOCOLE

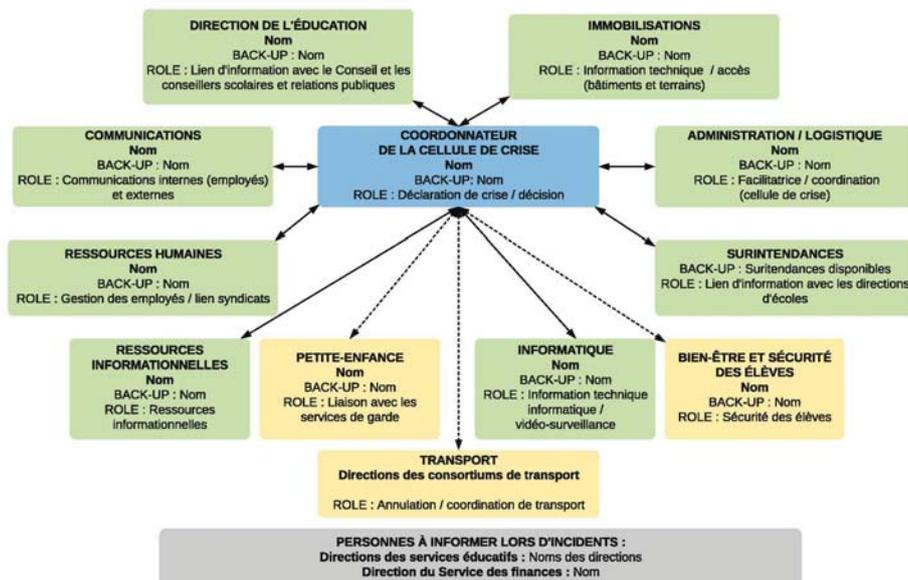
Le protocole définit :

- Les moyens par les lesquels les incidents peuvent être signalés
- Le processus de triage initial et de recueil d'information
- Les personnes qui doivent être informées
- Les tâches générales à effectuer
- Les résultats visés



05 | OUTILS - CELLULE DE CRISE

SONT AUTOMATIQUÉMENT CONVOQUÉS EN CAS D'INCIDENT :



05 | OUTILS - GABARIT DE PARTAGE (Google Sheet) | communications

	A	B	C	D	E	F	G
1	DATE PRÉVUE	HEURE PRÉVUE	COMMUNICATION	ENVOI PAR	VALIDÉ PAR (INSCRIRE INITIALES LORSQUE VALIDÉ)	DATE DE DIFFUSION	HEURE DE DIFFUSION
2			lien à la communication à valider				
3			lien à la communication à valider				
4			lien à la communication à valider				
5			lien à la communication à valider				
6			lien à la communication à valider				
7			lien à la communication à valider				
8			lien à la communication à valider				
9			lien à la communication à valider				
10			lien à la communication à valider				
11			lien à la communication à valider				
12			lien à la communication à valider				
13			lien à la communication à valider				
14			lien à la communication à valider				
15			lien à la communication à valider				
16			lien à la communication à valider				
17			lien à la communication à valider				
18	GABARITS						
19			lien au gabarit				
20			lien au gabarit				
21			lien au gabarit				
22			lien au gabarit				
23			lien au gabarit				
24							

05 | OUTILS - GABARIT DE PARTAGE

Le gabarit de partage inclut également des sections avec les renseignements suivants :

- liste de contacts de la cellule de crise, des directions d'écoles, des membres de la gestion, des services d'urgences, etc.
- un endroit pour recenser d'autres renseignements et considérations pour la prise de décisions
- une section de post-mortem pour l'évaluation de la gestion de l'incident, une fois celui-ci terminé



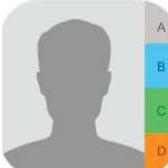
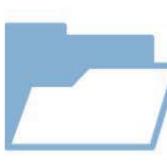
05 | OUTILS - SITE INTRANET

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario Cellule de crise

Accueil Contacts Outils et ressources

GESTION DE CRISES



-  INCIDENT COURANT
-  CONTACTS
-  RESSOURCES OUTILS
-  PROTOCOLES INTERNES
-  ARCHIVES

05 | OUTILS - GUIDE DE GESTION DE CRISE

Un **guide complet**, regroupant toutes les procédures et consignes et explicitant les principes décisionnels et les détails de la logistique a également été rédigé et est mis à la disponibilité des membres du personnel concernés.

GUIDE
GESTION DE CRISES / D'INCIDENTS CRITIQUES



Juin 2019

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

05 | AMÉLIORATION CONTINUE

- Le groupe de travail et le CE continuent la **bonification** des outils et des mécanismes de communication.
- À la suite de chaque incident géré, un **post-mortem** a lieu lors duquel nous identifions les points forts et faibles, les risques associés à nos décisions et les éléments concrets à améliorer afin de toujours rendre nos mécanismes et processus plus efficaces.
- Nous puisons de l'**expérience** de chacun et de plusieurs ressources dans le souci de mieux documenter nos processus internes et de mieux nous préparer aux prochains événements qui pourraient survenir.





**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 24 SEPTEMBRE 2019
2445, BOULEVARD ST-LAURENT, OTTAWA K1G 6C3**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	D.M. Chartrand
Membres :	L. Benoit-Léger, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillers scolaires :	L. Carrière et Y. Zemni
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	É. Dumont
Personnel administratif :	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, J.P. Dufour, T. Gray, F. Laperle (arrivé 18 h 31), A. Mahoney, M. Routhier Boudreau, S. Tremblay et S. Vachon
Secrétaire de séance :	S. Houde
Absences autorisées :	L. Collard et M. Roy
Invitée :	N. Sirois, gestionnaire d'équité et droit de la personne

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

Le président déclare la réunion ouverte à 17 h 30.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Sans objet

1.2 Absences autorisées

Résolution 106-19

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par la conseillère Stitt, propose

**QUE soit autorisée l'absence de la conseillère Collard et du conseiller
Roy de la réunion ordinaire du Conseil du 24 septembre 2019.**

Adopté

2. Changements à la présidence et à la vice-présidence

2.1 Présidence

Suite à sa nomination à l'investiture du Parti Libéral de l'Ontario à Ottawa-Vanier, la conseillère Collard se retire de la table du Conseil jusqu'à l'élection partielle qui devrait avoir lieu d'ici mars 2020. Par conséquent, il s'avère nécessaire de nommer une nouvelle présidence jusqu'à la réunion annuelle d'organisation du 3 décembre 2019.



Résolution 107-19

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Muse, propose

QUE le conseiller Chartrand soit nommé à la présidence jusqu'à la réunion annuelle d'organisation, le 3 décembre 2019.

Adopté

2.2 Vice-présidence

Le président suggère que les membres intéressés à se familiariser avec les fonctions et les responsabilités du poste de la vice-présidence se portent volontaires pour la période allant jusqu'à la réunion annuelle d'organisation.

Les conseillères Godbout et Muse ainsi que le conseiller Tessier expriment leur intérêt.

Les membres sont invités à voter pour deux personnes qui assumeront le poste de vice-présidence à tour de rôle.

Résolution 108-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Marcil, propose

QUE la conseillère Muse soit nommée à la vice-présidence du Conseil pour la période allant du 25 septembre au 29 octobre 2019; et

QUE le conseiller Tessier soit nommé à la vice-présidence pour la période allant du 30 octobre au 3 décembre 2019.

Adopté

2.3 Représentant à l'ACÉPO

Le président invite les membres intéressés à assumer le poste de représentant du Conseil au CA de l'ACÉPO à se porter volontaires. Le conseiller Tessier exprime son intérêt.

Résolution 109-19

La conseillère Muse, appuyée par le conseiller Fournier, propose

QUE le conseiller Tessier soit nommé comme représentant du CEPEO au CA de l'ACÉPO jusqu'à la réunion annuelle d'organisation de l'Association, en janvier 2020.

Adopté

2.4 Représentant au Consortium Centre Jules-Léger

Le président invite les membres intéressés à assumer le poste de représentant du Conseil au CA du Consortium Centre Jules-Léger à se porter volontaires. La conseillère Muse exprime son intérêt.

Résolution 110-19

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Fournier, propose

QUE la conseillère Muse soit nommée comme représentante du CEPEO au CA du Consortium Centre Jules-Léger.

Adopté

3. Séance du Comité plénier à huis clos

Résolution 111-19

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Laforest, propose

QUE le Conseil se constitue en séance du Comité plénier à huis clos à 17 h 44.

Adopté

Les membres reprennent les délibérations en réunion publique à 19 h 02. Le président souhaite la bienvenue aux membres du public et procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone.

Le président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux élèves conseillers, Louis Carrière et Yasmine Zemni. La directrice de l'éducation invite les élèves à lire et à signer la Déclaration des conseillers scolaires ainsi que le Serment d'allégeance.

4. Questions de l'assistance

Sans objet

5. Audition et réception des délégations

Sans objet

6. Audition et réception des présentations

6.1 Vidéo : J.P. Dufour – Pour parler profession

Le président procède à la présentation de la vidéo « J.P. Dufour – Pour parler profession » portant sur les *Pratiques exemplaires* en éducation aux adultes que le CEPEO a contribué à mettre en place dans les dernières années. Grâce au travail du surintendant Dufour, en tant que responsable du projet pour les 12 conseils scolaires francophones de l'Ontario, cette nouvelle approche-client est la base même de la Stratégie provinciale pour l'éducation et la formation des adultes francophones (SPEFAF). Le président précise que c'est la dernière réunion du surintendant Dufour qui prendra sa retraite sous peu et le remercie, au nom du Conseil, de la gestion et des élèves, pour tout le travail qu'il a accompli au cours de son passage au CEPEO.

La conseillère Benoit-Léger et le conseiller Fournier remercient le surintendant Dufour pour son appui et lui souhaitent beaucoup de succès dans ses projets d'avenir.

Le surintendant Dufour remercie les membres pour l'hommage reçu et déclare s'être senti à l'aise et accueilli au Conseil dès son arrivée. Il remercie les membres ainsi que la gestion pour l'appui reçu dans toutes les initiatives avant-gardistes réalisées au cours des neuf dernières années.

6.2 Campagne de rayonnement 2019-2020

Le président invite la directrice du Service des communications, du développement et engagement communautaire (SCDEC) à présenter le rapport. Cette dernière remercie tout le personnel qui a travaillé à la réalisation de cette campagne de rayonnement dont le visuel sera à l'image des élèves et des écoles. La campagne sera dévoilée progressivement à certains moments stratégiques de l'année scolaire et sera diffusée sur plusieurs médiums, tels des plateformes numériques, radio, télévision, journaux, salles de cinéma et musées et ce, sur tout le territoire du CEPEO.

Résolution 112-19

La conseillère Laforest, appuyée par la conseillère Benoit-Léger, propose

QUE soit reçue la présentation de la campagne de rayonnement 2019-2020 du CEPEO.

Adopté

7. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 113-19

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Benoit-Léger, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 24 septembre 2019.

Adopté

8. Adoption du procès-verbal

8.1 Réunion ordinaire du Conseil, le 25 juin 2019

Résolution 114-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 25 juin 2019.

Adopté

9. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux

Les membres prennent connaissance du rapport des suivis.

1 ~~Présentation au Conseil du projet Passage vers mon propre toit (CCED).~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

2 ~~Acheminer une lettre en réponse à la lettre des Comtés unis de Prescott et Russell au sujet de l'augmentation des taux imposés pour les redevances d'aménagement scolaires.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

3 ~~Acheminer des lettres de félicitations à Mme Linda Savard et Mlle Yasmine Zemni suite aux Prix Saphir.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

4 ~~Communiquer aux membres les politiques régissant l'admissibilité des activités dans le cadre des 40 heures de service communautaire requises pour l'obtention du DESO, notamment les activités à caractère politique.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

5 ~~Communiquer aux membres les mesures en place pour rendre du matériel scolaire en français disponible aux élèves de l'IB, à coûts raisonnables.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

6 ~~Acheminer une lettre de félicitations, à Mme Suzanne Bonneville de AFPED+, lauréate du Prix Greer 2019.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

7 ~~Procéder à l'examen de la politique portant sur les 40 heures de service communautaire nécessaires pour l'obtention du diplôme.~~

Le point sera traité le 29 octobre 2019.

8 ~~Rapport verbal sur les travaux proposés à l'été 2019 à l'é.s.p. Maurice-Lapointe.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

9 ~~Plan d'accessibilité pour l'année scolaire 2019-2020 : Étudier la conformité du site Web du Conseil aux normes d'accessibilité.~~

Le point, ayant été traité, sera retiré du tableau.

10 ~~Les conseils scolaires francophones accepteraient trop d'élèves anglophones dans leurs écoles.~~

La conseillère Godbout demande s'il y a eu des développements dans le dossier. Le président répond qu'il n'y a pas eu de nouveau et précise qu'il n'y a rien à faire tant qu'une plainte ne sera pas déposée.

10. Étude des questions pour décision et rapports des comités

10.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 10 septembre 2019

Résolution 115-19

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Tessier, propose

QUE soit reportée la réunion du Comité des immobilisations du 1^{er} octobre 2019 au 8 octobre 2019.

Adopté

10.2 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 24 septembre 2019

Résolution 116-19

La conseillère Muse, appuyée par la conseillère Marcil, propose

QUE soient recueillis les commentaires et suggestions des membres au sujet de la charte de Vérification interne jusqu'au 30 septembre 2019.

Adopté

Résolution 117-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Marcil, propose

QU'UNE modification soit approuvée au contrat octroyé à l'entreprise Jumec Construction Inc. pour le remplacement des portes et des fenêtres à l'é.s.p. Omer-Deslauriers, afin de refléter une valeur totale de 1 038 118,93 \$ plus taxes.

Adopté

Résolution 118-19

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Fournier, propose

QUE soit modifiée la date de la réunion ordinaire du Conseil du 22 octobre au 29 octobre 2019 et qu'elle ait lieu au siège social; et

QUE la réunion ordinaire du Conseil du 26 novembre 2019 ait lieu à l'é.é.s.p. Maurice-Lapointe.

Adopté

Résolution 119-19

Le conseiller Fournier, appuyé par conseiller Tessier, propose

QUE soit reçu le rapport RH19-15 portant sur les mouvements de personnel du 10 juin au 31 août 2019.

Adopté

10.3 Rapport d'information du CCED, le 17 septembre 2019

Le président invite la conseillère Stitt à prendre la parole. Cette dernière souligne que le Comité n'a pas eu quorum et souligne les sujets qui ont été discutés en séance d'information.

La conseillère Marcil demande de quelle manière la membriété du Comité pourrait être assurée afin qu'il n'y ait plus de réunions pour lesquelles il n'y a pas quorum. La conseillère Stitt informe les membres qu'une lettre sera acheminée à toutes les organisations membre du Comité dans le but de leur demander de nommer un représentant.

À la suggestion de la conseillère Muse, la gestion étudiera la possibilité d'augmenter les représentants de la communauté.

Résolution 120-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soient reçus les rapports suivants :

- **Rapport d'information du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 septembre 2019;**
- **Thématiques des réunions pour l'année scolaire 2019-2020;**
- **Processus de révision du *Plan des programmes et services* pour l'année 2019-2020;**
- **Nouvelle structure des directions du Service éducatif responsables du volet élèves ayant des besoins particuliers.**

Adopté

10.4 Création du Comité consultatif systémique en équité et droits de la personne

Le président invite la directrice de l'éducation à prendre la parole. Mme Dumont donne une mise à jour du dossier. Ce Comité fera partie des comités du Conseil, établira un plan d'action et fera des recommandations au Conseil sur les points touchant l'équité et les droits de la personne. La première réunion aura lieu dès la formation du Comité.

Elle précise qu'une formation systémique en compétences interculturelles, qui mettra en valeur plusieurs initiatives locales, sera déployée dans les mois et années à venir.

Une discussion prend place au cours de laquelle les membres expriment leur opinion et font quelques recommandations dont la gestion prend note.

La conseillère Muse demande si un geste symbolique sera posé pour reconnaître la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. La directrice de l'éducation indique que le Comité étudiera la question et qu'il est prévu de poser un tel geste en temps opportun.

Résolution 121-19

La conseillère Ouled Ali, appuyée par la conseillère Godbout, propose

QUE soit reçu le rapport DIR19-11 portant sur la création du Comité consultatif en équité et droits de la personne.

QUE soit approuvée la création du Comité consultatif en équité et droits de la personne.

QUE soient approuvés le mandat et le fonctionnement du Comité consultatif en équité et droits de la personne.

Adopté

Résolution 122-19

La conseillère Muse, appuyée par le conseiller Fournier, propose

QUE la conseillère Ouled Ali soit nommée pour siéger sur le Comité consultatif systémique en équité et droits de la personne.

Adopté

Résolution 123-19

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Tessier, propose

QUE la conseillère Laforest soit nommée substitut sur le Comité consultatif systémique en équité et droits de la personne.

Adopté

10.5 Membres délégués à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Résolution 124-19

La conseillère Godbout, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reçu le rapport DIR19-12 portant sur la nomination de trois membres délégués votants au congrès 2019 de la FNCSF.

QUE soient nommés Gilles Fournier, Jacinthe Marcil et Pierre Tessier à titre de membres délégués votants à l'assemblée générale annuelle de la FNCSF.

Adopté

Résolution 125-19

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Tessier, propose

QUE soit nommé Denis M. Chartrand à titre de membre délégué substitut votant à l'assemblée générale annuelle de la FNCSF.

Adopté

11. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

12. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

12.1 Comité d'admission – documentation du processus

La conseillère Marcil demande s'il serait possible de recevoir de la documentation portant sur le processus suivi par la gestion lors de la tenue des Comités d'admission.

La directrice de l'éducation répond que non seulement la documentation sera acheminée via le gabarit de réponses aux membres, mais qu'à l'avenir les critères seront ajoutés dans les rapports allant au Conseil.

12.2 Discours de la jeune activiste suédoise du climat, Greta Thunberg, à l'ONU

Le conseiller Tessier demande ce que le CEPEO, un conseil scolaire avant-gardiste et certifié ISO, peut faire pour poursuivre sur la lancée de la jeune suédoise.

La directrice de l'éducation précise que l'information sur la marche « Jour J pour la planète », inspirée par le discours de la jeune suédoise, sera acheminée aux écoles. Les directions seront invitées à contacter les parents pour les inviter à motiver l'absence de leurs enfants lors de leur participation à la journée afin de respecter le calendrier scolaire. Les événements qui auront lieu à cette occasion seront diffusés sur les média sociaux. Des activités en lien avec l'environnement seront organisées pour les élèves dans les écoles.

La gestion étudiera la possibilité de tenir une conversation, via le Web, avec la jeune activiste.

Mme Dumont informe les membres que la gestion travaille à réaliser un virage vers un nouveau positionnement éco-responsable au cours de l'année scolaire 2019-2020 et l'annonce officielle sera faite en temps opportun.

Dans la même optique, le conseiller Tessier suggère que la gestion et les membres aient une discussion portant sur la documentation électronique versus papier au niveau du Conseil. Le président répond, qu'en temps opportun, il sera certainement possible d'avoir la discussion.

13. Rapports d'information

13.1 Rapport annuel des activités de représentation

Le président, à la demande de la directrice de l'éducation, invite la directrice du SCDEC, à présenter le rapport.

Résolution 126-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QUE soit reçu le rapport COM19-01 portant sur les activités de représentation entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019.

Adopté

13.2 Rapport 2018-2019 de l'Ombudsman de l'Ontario

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres.

Résolution 127-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Godbout, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-50 portant sur le rapport 2018-2019 de l'Ombudsman de l'Ontario.

Adopté

13.3 Rapport annuel 2018-2019 du Comité de participation des parents

Le président invite la conseillère Marcil à présenter le rapport.

Résolution 128-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-49, portant sur le rapport annuel du Comité de participation des parents (CPP) pour l'année scolaire 2018-2019.

Adopté

13.4 De la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la directrice de l'éducation et en prennent connaissance.

Mme Dumont souligne que la marche de la Fierté rassemble de plus en plus de familles et de membres du personnel. C'est un moment privilégié pour le conseil scolaire qui se définit comme un lieu inclusif et équitable.

13.5 De la présidence

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la présidence et en prennent connaissance.

13.6 De la vice-présidence

Sans objet

13.7 Des élèves conseillers scolaires

Les membres reçoivent le rapport d'activités des élèves conseillers scolaires et en prennent connaissance.

L'élève conseillère Zemni suggère que les membres du Conseil s'impliquent davantage au niveau des étudiants internationaux. Le conseiller Tessier souligne une conversation qu'il a eue avec les membres d'une famille d'accueil et déclare qu'il désire s'impliquer à ce niveau.

L'élève conseiller Carrière informe les membres que la vidéo de l'entrevue avec Radio-Canada est disponible en ligne.

13.8 Des membres

Sans objet

13.9 ACEPO | FNCSF

Le conseiller Chartrand souligne la tenue des congrès de la FNCSF en octobre 2019 et celui de l'ACÉPO en janvier 2020 et invite la participation des membres.

Il poursuit en notant que les activités du Comité d'évaluation de la directrice de l'éducation et du Comité de révision de politiques reprendront sous peu.

14. Levée de la réunion

Résolution 129-19

La conseillère Godbout, appuyée par la conseillère Godbout, propose

**QUE soit levée la réunion ordinaire du Conseil du 24 septembre 2019 à
20 h 17.**

Adopté

Le président,

La directrice de l'éducation,

Denis M. Chartrand

Édith Dumont

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 29 octobre 2019**

SUIVIS						
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL						
#	DATE	No.	ACTION À PRENDRE	ÉCHÉANCE	STATUT	PORTEUR DE DOSSIER
1	11 juin 2019		Procéder à l'examen de la politique portant sur les 40 heures de service communautaire nécessaires pour l'obtention du diplôme.	29 octobre 2019	*	SUR
2	24 septembre 2019		Procéder au recrutement de membres pour combler les postes vacants au Comité consultatif sur l'enfance en difficulté (CCED).	29 octobre 2019	Une lettre a été acheminée à toutes les organisations membre du comité dans le but de leur demander de nommer un représentant.	AM
3	24 septembre 2019		Fournir aux membres de la documentation portant sur le processus suivi par la gestion lors de la tenue des Comités d'admission.	29 octobre 2019	* Les critères et des renseignements supplémentaires ont été ajoutés au rapport portant sur les Comités d'admission.	ED
4	24 septembre 2019		Étudier la possibilité de tenir une conversation, via le Web, avec la jeune activiste Greta Thunberg.	En temps opportun		AM
5	24 septembre 2019		Préparer une analyse de coûts, incluant les ressources humaines, en prévision d'une discussion portant sur la documentation électronique versus papier pour les réunions du Conseil et de ses comités.	décembre 2019		ED/TG

* Présenté à la réunion du Conseil du 29 octobre 2019



RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 15 OCTOBRE 2019

APPEL NOMINAL :

Présidence : C. Stitt
Membres du Comité : L. Benoit-Léger
J. Marcil

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant
**Représentant de la Société
franco-ontarienne de l'autisme :** Y. Bangratz (audioconférence)
**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault
**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (absence motivée)
Membre représentant la communauté : F. Aden Osman
**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (absence)
**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** Vacant
Représentants des régions : A. Yonkeu (absence motivée)
Secrétaire de la réunion : A. Mahoney
**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** J. Filiatrault
Représentants des directions : S. Ouellette
A. Bileh Dirir
Observateur AEFO (secondaire) : A. Quirion
Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima
Secrétaire de séance : J. Bernier-Turbis
Invités : J. Allan
É. Génier
F. Renaud

_____ appuyé par _____ propose que soient reçus les rapports et recommandations du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 octobre 2019.

_____ appuyé par _____ propose que soient reçus les rapports suivants :



- SUR19-52_Membriété;
- SUR19-53_Nouvelle plateforme – Plan d'enseignement individualisé (PEI) Web;
- SUR19-54_Classes distinctes systémiques pour élèves ayant des besoins particuliers à l'école secondaire publique Omer-Deslauriers.

Conseillère
Marcil

QUE soient acceptées les démissions de Mme Pitre, MM. Grenon et Sarazin.

QUE soit acceptée la nomination de M. Bangratz à titre de représentant de la Société franco-ontarienne de l'autisme.



RAPPORT ET RECOMMANDATIONS
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)
LE 16 OCTOBRE 2019

APPEL NOMINAL :

Présidence :	N.S. Barry
Membre du Comité :	J. Marcil
Secrétaire :	A.H. Aïdouni
Vice-présidence CPP et c.é., é.é.p. Carrefour Jeunesse :	A. Hilali
Membre du c.é., é.é.p. Carrefour-Jeunesse :	J. Nganmigni
Présidence du c.é., é.s.p. De La Salle :	I. Hassan
Membre du c.é., é.s.p. L'Héritage :	S. Le Sieur
Présidence du c.é., é.é.p. L'Odysée :	S. Ghadhban
Présidence du c.é., é.é.p. Trille des Bois :	L. Suyin (audioconférence)
Présidence du c.é., é.s.p. Mille-Îles :	S. Poulin (audioconférence)
Présidence du c.é., é.é.p. Cité Jeunesse :	N. Lefrançois
Présidence du c.é., é.é.p. Gabrielle-Roy :	H. Muse
Présidence du c.é., é.é.s.p. Maurice-Lapointe :	Z. Nur
Présidence du c.é., é.é.p. Michel-Dupuis :	C. Payette
Membre du c.é., é.é.p. Séraphin-Marion :	O. Abdoul-Karim
Présidence du c.é., é.s.p. Charlotte-Lemieux :	N. Zayet (absente)
Direction adjoint de l'é.é.s. Omer Deslauriers :	A. Bileh Dirir
Direction adjoint de l'é.é.s. Maurice-Lapointe :	Y. Benameur
Secrétaire de séance :	J. Bernier Turbis

_____ appuyé par _____ propose que soit reçu le rapport et recommandations du Comité de participation des parents du 16 octobre 2019 :

_____ appuyé par _____ propose que soit reçu le rapport suivant :

- SUR19-49_Rapport annuel du CPP_2018-2019



RAPPORT SUR19-51

Réunion ordinaire du Conseil

2019-10-29

TITRE : Résultats 2018-2019 aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

BUT : Présenter aux membres, pour information, l'analyse des résultats des élèves du CEPEO aux tests provinciaux de l'OQRE 2018-2019

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 2018-2019, le CEPEO a continué d'appliquer les mesures de progrès en documentant le profil d'apprentissage ainsi que le rendement scolaire de tous ses élèves.

Soutenus par des données fiables et probantes, la gestion, les directions d'école ainsi que les membres du personnel éducatif ont pu déterminer des actions prioritaires pour assurer la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.

Le présent rapport dresse un état sommaire des résultats obtenus par les élèves du CEPEO aux tests administrés en 2018-2019 par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), en 3e, 6e, 9e et 10e année en numératie et en littératie. Les résultats sont présentés en proportion d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale. Selon l'OQRE, la norme correspond au niveau 3 de la grille d'évaluation, soit le fait que l'apprenant démontre avec efficacité les connaissances et les habiletés prévues.

A. Faits saillants des résultats du CEPEO aux tests de l'OQRE 2018-2019

En 2018-2019, les élèves du CEPEO ont atteint, à quelques dixièmes de pourcentage près, ou dépassé la moyenne provinciale francophone dans tous les tests de l'OQRE en lecture, écriture et mathématiques.

B. Sommaire des résultats du CEPEO aux tests de l'OQRE de 2015-2016 à 2018-2019

Tests de l'OQRE	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		Province LF 2018-2019	Écart en p% CEPEO et province LF
				Nombre d'élèves inscrits	%		
Lecture 3 ^e	85	85	86	1 309	88	87	+1
Écriture 3 ^e	86	83	77		76	77	-1
Mathématiques 3 ^e	81	79	75		75,3	75,7	-0,4
Lecture 6 ^e	95	93	95	1 128	96	95	+1
Écriture 6 ^e	91	89	81		82	80	+2
Mathématiques 6 ^e	87	85	84		82	83	-1
TPM appliqué 9 ^e	65	62	65	163	60	51	+9
TPM théorique 9 ^e	95	93	93	681	93	90	+3
TPCL 10 ^e	93	94	94	731	93	89	+4

C. Constats

3^e année (lecture, écriture et mathématiques)

En 3^e année, nos résultats atteignent ou dépassent la moyenne obtenue par les conseils francophones de la province dans chacun des tests. Nos élèves se sont démarqués en lecture tout particulièrement, domaine dans lequel on retrouve les meilleurs résultats des 5 dernières années.

En mathématiques, 75,3 % de nos élèves ont atteint la norme, comparativement à 75,7 % en moyenne en province. En effet, la majorité de nos écoles ont atteint ou dépassé la moyenne obtenue par les autres conseils francophones et près de 50 % d'entre elles ont connu une amélioration par rapport à leurs résultats de 2017-2018. Ainsi, nous avons augmenté notre moyenne globale de 1 % par rapport à l'année dernière, alors que la moyenne provinciale s'est maintenue au même niveau.

En écriture, les résultats du CEPEO et de la province se maintiennent par rapport à l'année dernière, alors que les résultats en lecture ont connu une progression plus prononcée au CEPEO que dans les autres conseils scolaires.

6^e année (lecture, écriture et mathématiques)

En 6^e année, nos résultats atteignent ou dépassent la moyenne obtenue par les conseils francophones de la province dans chacun des tests. En 6^e, nos élèves se sont démarqués en écriture, ainsi qu'en lecture avec nos meilleurs résultats des 5 dernières années.

En mathématiques, la majorité de nos écoles ont atteint ou dépassé la moyenne obtenue par les écoles des autres conseils francophones et près de 50 % d'entre elles ont connu une amélioration par rapport à leurs résultats de 2017-2018.

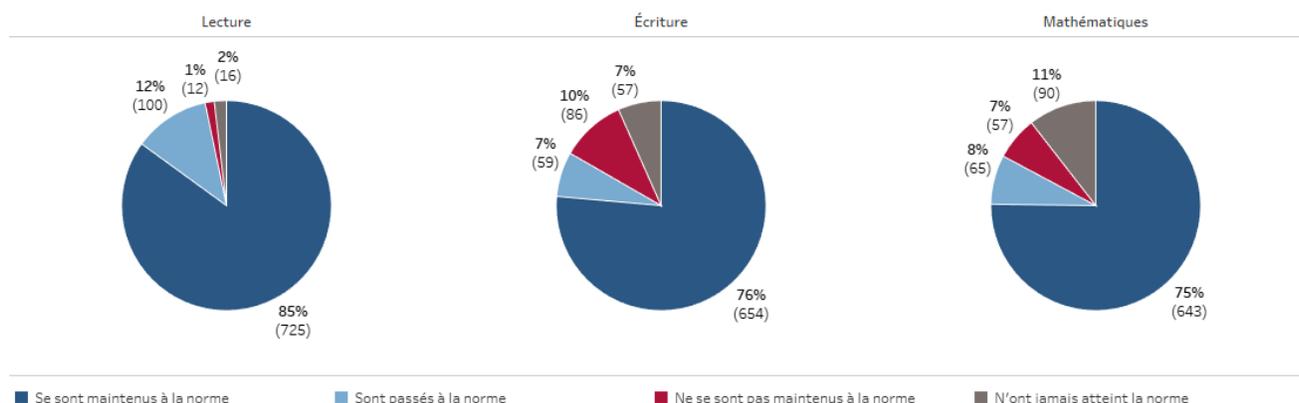
En lecture, on observe une augmentation appréciable aux résultats du CEPEO pour atteindre le meilleur résultat des dix dernières années.

En écriture, le CEPEO affiche la même tendance que la province, avec une amélioration de 2 % par rapport à l'année 2017-2018.

Rendement des élèves de la 6^e année comparativement à leur rendement en 3^e année

Suivi de rendement 3e-6e

Suivi du rendement des élèves de la **6^e année en 2019** par rapport à la norme provinciale comparé à leur rendement en 3^e année en 2016
École Tout



En lecture, 12 % des élèves qui n'avaient pas atteint la norme en 3^e année l'ont atteint en 6^e année.
 En mathématiques, 8 % des élèves sont passés à la norme entre leur 3^e et leur 6^e année, ce qui représente 2 % de plus que la cohorte précédente.
 En écriture, 83 % des élèves se sont soit maintenus ou sont passés à la norme.

9^e année (mathématiques)

Au test de mathématiques de 9^e année, nos résultats ont dépassé la moyenne obtenue par les conseils francophones de la province de 9 % chez les élèves inscrits au cours appliqué et de 3 % chez les élèves inscrits au cours théorique.

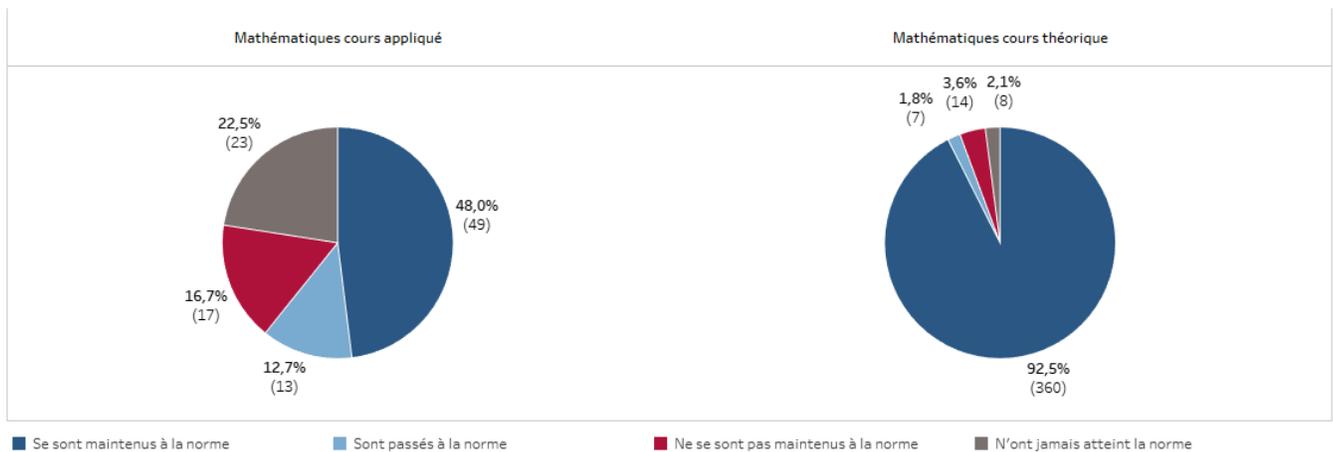
En 9^e année théorique, le CEPEO a maintenu la barre haute depuis 2013 avec plus de 90 % d'élèves ayant atteint la norme.

Presque toutes nos écoles ont atteint ou dépassé la moyenne obtenue par les écoles des autres conseils francophones et 65 % d'entre elles ont connu une amélioration par rapport à leurs résultats de 2017-2018, notamment avec 3 écoles dont 100 % des élèves ont atteint la norme.

Rendement des élèves de la 9^e année comparativement à leur rendement en 6^e année

Suivi de rendement 6e-9e

Suivi du rendement des élèves de la **9^e année en 2019** par rapport à la norme provinciale comparé à leur rendement en mathématiques en 6^e année
École Tout



En mathématiques théoriques, 94,3 % des élèves se sont soit maintenus ou sont passés à la norme entre leur test de mathématiques de 6^e année et celui de 9^e année.

En mathématiques appliquées, 13 % élèves sont passés à la norme, ce qui représente une amélioration notable.

10^e année (compétences linguistiques)

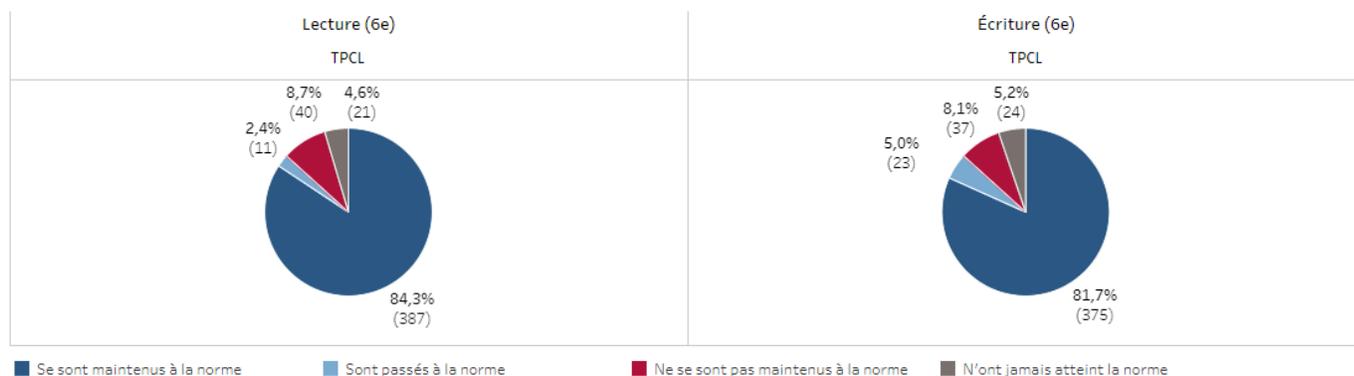
Au test de compétences linguistiques (TPCL) de 10^e année, nos résultats ont dépassé la moyenne obtenue par les conseils francophones de la province de près de 5 %, avec 93,3 %.

10 sur 11 écoles ont dépassé la moyenne obtenue par les conseils francophones de la province et 7 écoles ont obtenu un résultat supérieur à 96 %, dont 4 ont obtenu 100 %.

Le CEPEO a maintenu la barre haute depuis 8 années d'affilé avec plus de 90 % d'élèves ayant atteint la norme au TPCL.

Rendement des élèves de la 10^e année comparativement à leur rendement en 6^e année en lecture et écriture

Suivi du rendement des élèves de la 10^e année en TPCL en 2019
comparé à leur rendement en lecture et écriture en 6^e année
École Tout



Par rapport aux résultats en lecture de 6^e année, 86,7 % des élèves ont maintenu ou sont passés à la norme en 10^e année.

Par rapport aux résultats en écriture de 6^e année, 86,7 % des élèves ont maintenu ou sont passés à la norme en 10^e année. Davantage d'élèves ont connu une amélioration en écriture qu'en lecture entre leur 6^e et leur 10^e année.

D. Stratégies pour améliorer ou maintenir le rendement des élèves

La direction de l'éducation, l'équipe des surintendances ainsi que les directions des services éducatifs encadrent et appuient les intervenants-clés afin d'assurer une mise en œuvre optimale des plans d'intervention liés aux tests de l'OQRE.

Des activités d'analyse en fonction des données de l'OQRE permettent au personnel éducatif d'intervenir dans la perspective d'accroître la réussite de tous les élèves.

Voici quelques exemples de pratiques et de stratégies basées sur la recherche :

Pour les élèves

- Accompagnement d'écoles secondaires ciblées ainsi que leurs écoles nourricières.
- Dotation différenciée d'enseignants lead en mathématiques au sein des écoles ciblées.
- Journée pédagogique dédiée aux éléments fondamentaux en mathématiques.
- Identification d'une facilitatrice systémique (conseillère pédagogique) attitrée aux éléments fondamentaux en mathématiques;
- Administration et utilisation d'évaluations de progrès en mathématiques 7^e et 8^e années;
- Nouveau cycle d'apprentissage sur l'apprentissage par la résolution de problèmes;

- Intégration d'approches pédagogiques axées sur le développement des compétences essentielles et transférables;
- Initiatives pour favoriser une culture d'enquête dans les écoles (susciter l'intérêt, la curiosité, le questionnement, la créativité, la collaboration);

Pour le personnel

- Continuité des formations systémiques sur les classes collabo-réflexives (enseignants, lead, directions, cadres supérieurs) y intégrant aussi les liens avec les éléments fondamentaux.
- Formation et accompagnement des enseignants de la réussite 7^e-12^e afin d'accompagner certains élèves à risque ;
- Appui à la réussite des élèves caractérisé par une culture de co-apprentissage entre le service éducatif du Conseil, l'équipe de la réussite des écoles et le personnel éducatif dans les écoles afin d'accroître la capacité du personnel éducatif et ainsi soutenir l'apprentissage continu des élèves;
- Accompagnement par un expert conseil en lien avec les éléments sous-jacents en mathématiques et les éléments fondamentaux;
- Évaluations de progrès administrées en 7^e, 8^e et 9^e année et analyse détaillée du progrès des élèves dans les 5 domaines en mathématiques;
- Développement de la compétence des membres à la direction à assurer un monitoring pédagogique régulier par le biais de l'observation et de la rétroaction efficace;
- Utilisation des données pour monitorer le progrès, déterminer les besoins et créer des profils d'école, de classe et d'élève;
- Mise en place d'un processus d'amélioration des écoles permettant de cibler des priorités de changement pédagogique au sein de toutes les écoles ;
- Essor des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) au sein du personnel enseignant, des éducatrices de la petite enfance ainsi que des directions;
- Formation et accompagnement pédagogique pour appuyer le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE), des mentors, ainsi que tout le personnel éducatif des écoles;
- Accompagnement de l'équipe de la direction par la surintendance directement dans les salles de classe afin de développer les compétences en lien avec la rétroaction descriptive de haut niveau pour l'amélioration des pratiques pédagogiques du personnel enseignant.

E. Élèves ayant des besoins particuliers

Afin de permettre à tous les élèves d'avoir des chances égales de réussite à l'école, le CEPEO propose une gamme de programmes et de services complets pour appuyer les élèves qui ont des besoins particuliers.

Les élèves qui ont des besoins particuliers ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) et bénéficient d'adaptations tout au long de l'année scolaire. Celles-ci sont mise en œuvre lors des évaluations de l'OQRE selon le Guide d'administration et directives sur les adaptations. Ce guide comprend également les directives sur les circonstances particulières et les exemptions offertes aux élèves bénéficiant du programme ALF ou du PANA et aux élèves ayant des besoins particuliers.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-51 portant sur les résultats des élèves du CEPEO aux tests provinciaux de l'OQRE de 2018-2019.

INCIDENCES FINANCIÈRES

S.O.

ÉCHÉANCE

S.O.

Surintendant de l'éducation

**Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,**



Christian-Charle Bouchard



Édith Dumont

RAPPORT SUR19-55

Réunion ordinaire du Conseil

2019-10-29

TITRE : Mise à jour du *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE)* 2019-2020

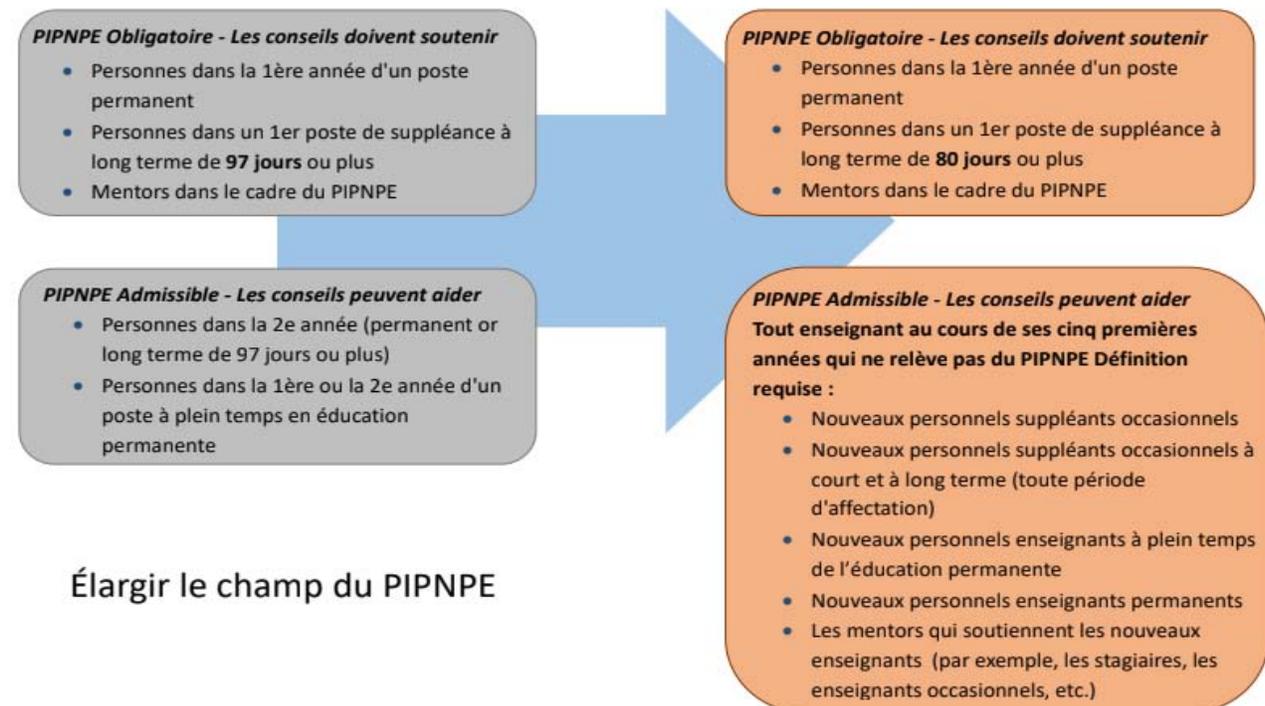
BUT : Présenter aux membres, pour information, les perspectives de développement professionnel du PIPNE pour l'année scolaire 2019-2020

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le PIPNE a pour but de permettre aux nouveaux membres du personnel enseignant d'intégrer la profession de manière encadrée en offrant un accompagnement continu et pertinent. Ce programme est obligatoire et implique tous les nouveaux enseignants qui en sont à leur première et deuxième année d'exercice dans la profession enseignante. L'accompagnement peut également être prolongé, selon les besoins, sur une période de cinq ans.

Le contenu des journées de formation et d'accompagnement est élaboré en collaboration avec les différents volets du Service éducatif. Plus spécifiquement et selon les critères établis par le Ministère de l'éducation.

Le tableau suivant présente les personnes qui doivent et qui peuvent participer au programme de formation et d'accompagnement offert par le Service éducatif du CEPEO. Les boîtes grises présentent les normes de 2009 à 2018 et les boîtes orangées présentent les normes depuis 2018.



A. Perspectives de développement professionnel 2019-2020

La collaboration de tous les volets du Service éducatif, nous permet d'offrir un plan de formation et d'accompagnement efficace pour les PIPNPE pendant l'année scolaire 2019-2020.

Composantes clés du programme PIPNPE :

- Échange en communauté d'apprentissage professionnel (CAP) au niveau de l'école (ex. : analyse de travaux des élèves effectuée en équipe-école en collaboration avec la direction de l'école);
- Temps libéré favorisant l'observation en salle de classe, la collaboration et l'apprentissage professionnel entre les enseignant(e)s qui font partie du PIPNPE et leur mentor;
- Conversations entre les enseignant(e)s qui font partie du PIPNPE et leur mentor.

Initiatives uniques au CEPEO :

- La direction encadre l'accueil des enseignant(e)s du PIPNPE au sein de son école et facilite les rencontres entre mentors et enseignant(e)s du PIPNPE;
- Le Service éducatif a déployé les conseillers pédagogiques dans les écoles pour assurer un accompagnement sur mesure et pour répondre aux besoins spécifiques des enseignant(e)s du PIPNPE;
- Les rencontres en cycle d'apprentissage professionnel et le réseautage sont des moyens pour permettre aux enseignant(e)s du PIPNPE de parfaire leurs compétences et leurs connaissances;
- Le Service éducatif, volet pédagogique, a élaboré, en collaboration avec le CFORP, un cours en ligne qui permet au personnel PIPNPE de s'autoévaluer et de mieux définir ses objectifs d'apprentissage et de perfectionnement professionnel. *L'évaluation au service de l'apprentissage au 21^e siècle* s'ajoute à *Les pratiques participatives réfléchies* comme outil de formation;
- Le Service informatique appuie les directions à l'aide d'un logiciel destiné à l'évaluation des enseignant(e)s du PIPNPE.

B. Formations offertes au PIPNPE :

- Journées d'accueil organisées par le Service des ressources humaines;
- Formation systémique portant sur l'accompagnement, le mentorat et l'apprentissage au 21^e siècle offerte par le Service éducatif;
- Formation sur la préparation des relevés des apprentissages et des bulletins (cueillette de données et commentaires);
- Formation sur l'évaluation au service de l'apprentissage. Ces journées d'apprentissage professionnel portent sur les éléments suivants :
 - Principes pédagogiques du document « Faire croître le succès » – Processus d'évaluation en tant qu'apprentissage et au service de l'apprentissage;
 - Engagement des élèves dans ce processus;
 - Pratiques pédagogiques participatives;
 - Preuves d'apprentissage sous le principe de la triangulation;
 - Importance de la relation enseignant(e)-élève en lien avec la gestion de classe;
 - Les enseignant(e)s du PIPNPE ont également accès à des journées de réflexion professionnelle avec leur mentor (équivalent à quatre journées de suppléance).

C. Bilan des membres du personnel enseignant PIPNPE :

Enseignant(e)s qui ont reçu un appui dans le cadre du PIPNPE	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Bilan 2018-2019	Prévision 2019-2020
Personnes dans la 1 ^{re} année d'un poste permanent	42	74	102	60	61
Personnes dans un premier poste de suppléance à long terme	45	30	167	180	31
Mentors dans le cadre du PIPNPE	42	74	102	60	61
Personnes dans la 2 ^e année d'un poste permanent ou de suppléance long terme qui ont reçu un soutien	1	2	160	6	60
Nouveau personnel enseignant suppléant à la journée, suppléant à court ou à long terme, mentors du nouveau personnel enseignant (champ élargi 2018)				373	400
Total des enseignant(e)s recevant l'appui du PIPNPE	130	180	531	679	613

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-55 portant sur la mise à jour du *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE)*.

INCIDENCES FINANCIÈRES

S.O.

ÉCHÉANCE

S.O.

Surintendant de l'éducation,



Christian-Charle Bouchard

**Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,**



Édith Dumont

RAPPORT SUR19-57

2019-10-29

Réunion ordinaire du Conseil

TITRE : Révision des critères pour le service communautaire

BUT : Présenter aux membres, pour information, la révision des critères pour les activités inadmissibles pour les élèves en ce qui a trait au service communautaire

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

À la réunion ordinaire du Conseil du 11 juin 2019, la gestion s'est engagée à revoir les critères pour les activités inadmissibles pour les élèves en ce qui a trait au service communautaire.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario identifie dans la *Note 124B Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires : Service communautaire dans les écoles de langue française*, une liste des activités qui ne peuvent tenir lieu d'activités de service communautaire. Les activités inadmissibles sont les suivantes :

- l'activité est requise par l'enseignement dans une classe ou dans un cours auquel l'élève est inscrit (p. ex., éducation coopérative, observation au poste de travail, expérience de travail);
- l'activité a lieu durant les heures normales d'enseignement de la journée scolaire (l'activité prévue pendant les pauses ou les périodes libres est cependant autorisée puisqu'elle n'aura pas lieu pendant les heures réservées à l'enseignement);
- l'activité a lieu dans une société minière ou forestière et l'élève est âgé de moins de 16 ans;
- l'activité a lieu dans une usine et l'élève est âgé de moins de 15 ans;
- l'activité se déroule dans un lieu de travail autre qu'une usine et l'élève est âgé de moins de 14 ans et n'est pas accompagné par un adulte;
- l'activité serait normalement accomplie par un employé rémunéré dans le lieu de travail;
- l'activité exige la conduite d'un véhicule ou l'utilisation d'outils électriques ou d'échafaudages;
- l'activité exige l'administration à une autre personne d'un médicament ou une intervention médicale;
- l'activité exige la manipulation de substances dangereuses telles qu'elles sont définies dans la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*;
- l'activité exige de posséder les connaissances de travailleurs dont le métier est réglementé par le gouvernement provincial;

- l'activité se rapporte au secteur bancaire ou exige de s'occuper de valeurs mobilières ou de bijoux, d'œuvres d'art, d'antiquités ou d'autres objets précieux;
- l'activité est constituée de corvées domestiques requises au domicile de l'élève, c'est-à-dire les travaux du ménage, ou est reliée à ses loisirs;
- l'activité est reliée à des programmes de service communautaire ordonnés par les tribunaux (p. ex., programmes de service communautaire pour les jeunes contrevenants, programmes de probation).

Cette même note précise que les conseils scolaires peuvent identifier d'autres activités qui seraient jugées inadmissibles. Par le passé, le CEPEO avait identifié les activités suivantes comme étant inadmissibles :

- L'activité consiste à faire du porte à porte pour un parti politique, pour recueillir des fonds ou pour faire la promotion d'une personne, d'un groupe ou d'un produit.
- L'activité est reliée à des groupes à tendance raciste, sexiste, ou faisant la promotion, implicite ou explicite de violence.
- L'activité se déroule au sein d'une entreprise privée.
- L'activité mettrait l'élève en contact direct avec des personnes souffrant de maladies contagieuses ou ayant des comportements agressifs.

La gestion a consulté les conseils scolaires limitrophes et est d'avis que les quatre éléments cités ne sont plus actualisés en fonction du contexte dans lequel évoluent les élèves. Par exemple, de plus en plus d'entreprises privées sont parties prenantes d'activités communautaires qui pourraient nécessiter la présence de jeunes bénévoles. Également, il est prescrit au curriculum d'avoir des activités d'apprentissage portant sur la démocratie et la vie citoyenne. Ainsi, la gestion retire les activités inadmissibles énoncées ci-dessus et les remplace par les énoncés suivants.

- L'activité n'est pas sécuritaire et ne respecte pas les valeurs du CEPEO.
- L'activité est reliée à des groupes à tendance raciste, sexiste, ou faisant la promotion, implicite ou explicite de violence.
- L'activité consiste à faire du porte à porte pour vendre un produit ou un service.

Ces changements offrent plus d'options aux élèves du CEPEO pour accomplir les heures de service communautaire. Les directions d'école et le personnel éducatif seront informés de cette mise à jour le 5 novembre prochain.

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport SUR19-57 portant sur la révision des critères pour le service communautaire.

INCIDENCES FINANCIÈRES

s.o.

ÉCHÉANCE

s.o.

Surintendant de l'éducation,

**Directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière,**



Christian-Charles Bouchard



Édith Dumont